



## **Communiqué de presse de Jeunes Médecins**

*Mardi 21 décembre 2021*

### **Une maman solo, médecin généraliste, réquisitionnée et sans moyen de garde**

Jeunes Médecins a appris qu'une maman, médecin généraliste, avait été réquisitionnée pour effectuer une garde dans une maison médicale de garde d'un hôpital du Sud de la France.

L'ARS aurait décidé de prolonger les plages horaires et jours de cette maison médicale de garde qui se trouve au sein de cet hôpital en grande tension et a fait réquisitionner ce médecin libéral, seule avec des enfants à charge. Sans moyen de garde, l'ARS n'a pourtant rien voulu savoir et lui a demandé d'effectuer cette garde.

Pour rappel, les ARS sont habilitées à demander aux préfets de procéder aux réquisitions des médecins généralistes et/ou spécialistes sur la base de l'article L3131-8 du code de la santé publique pour garantir de manière anticipée la continuité des soins sur les territoires concernés si l'afflux de patients ou de victimes ou la situation sanitaire le justifie.

Si cette information s'avère exacte, c'est une situation scandaleuse dans laquelle s'est retrouvée ce médecin. Nous dénonçons fermement la manière employée et le manque d'anticipation par l'ARS et demandons des précisions quant au bien fondé de cette réquisition !

#### **Contact presse**

Emanuel Loeb

Président Jeunes Médecins

president@jeunesmedecins.fr

06 50 93 64 60